



Les surfaces des millièmes PPE sont calculées comme suit: la délimitation de l'appartement est le mur brut intérieur entre appartements, le milieu des murs épais entre appartements et le milieu du mur de façade (y.c. dans les combles) - la surface des murs porteurs à l'intérieur de l'appartement est incluse - la surface des gaines techniques est incluse.

Mollard Domenjod SA

Atelier d'architecture
Route d'Yverdon 20
1470 Estavayer-le-Lac
Tél. 026 663 44 11 - Fax 026 663 44 39
E-mail : info@md-sa.ch

Les Jardins de l'Écu

Route d'Yverdon-les-Bains, 1468 Cheyres
Parcelles n° 5122 et 5077 RF de Cheyres-Châbles
secteur Cheyres
Aménagement de 10 appartements avec
changement d'affectation
Aménagement d'un parking

Lot 10 | 3 1/2 combles

EXECUTION

Echelle 1:50

Format A3

Affaire **E1604**

Date **03.03.2021**

Dess. **sd/dm**

Seuls les plans approuvés par l'architecte et la direction des travaux sont considérés aptes à l'exécution. Les entreprises sont responsables d'obtenir les plans à jour auprès de la direction des travaux avant exécution.